

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

**Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :
Lundi 3 novembre 2025 à 19h30 en visioconférence**

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
TONNELIER	THIERRY	X		
COIGNAT	PATRICE	X		
FOURNIER	OLIVIER	X		
AUBERT	PHILIPPE	X		
JANVIER	NATHALIE	X		
DIJOL	JEAN YVES	X		
FERRATIER	STEPHANE	X		
REGUILLON	THIERRY	X		
CHOQUET	VIRGINIE	X		

GARDON	JEROME	X		
VARVIER	CLEMENTINE	X		
BRESSON	FLORENT	X		

Le compte rendu du Bureau Directeur du 20 octobre est validé à l'unanimité des membres présents

1. Pôle Sportif (F. Bresson)

Retour sur la dernière réunion de la commission du 14 octobre dernier :

- *Régionale 3 :*

Accident cardiaque d'un joueur du club de Combrailles XV à Dompierre (03). Une équipe d'élus se déplacent à Combrailles le 9 novembre prochain.

Bon début de saison, quelques gros scores enregistrés, beaucoup de licences faites deuxième quinzaine de septembre.

- *Régionale 2 :*

Réserves R2 : peu de forfaits secteur Ouest, les 3 autres secteurs un peu en retrait, 69% de rencontres disputées quand même.

Equipes 1 : Bon déroulement de la compétition. 1 match en instance commission des litiges et 2 réclamations en cours de traitement.

- *Régionale 1 :*

Compétition en cours normalement, aucun forfait en équipes 1, 2 forfaits en réserves R1 en secteur Sud.

1 match rejoué à la suite de match arrêté cause intempéries en secteur Est.

Coupes de la Ligue 2026 : en cours d'élaboration.

Régionale 1 : architecture et calendrier ok.

Régionale 2 : 1 seul de niveau de compétition souhaité, en cours de finalisation.

Régionale 3 : 2 niveaux de compétition souhaités en cours d'élaboration.

Propositions à présenter lors du prochain BD du 1er décembre 2025.

Commission nationale des épreuves :

Retour sur le séminaire du 23 octobre dernier avec le service compétitions FFR à Marcoussis.

- Article 331 des Règlements Généraux FFR : pyramide des compétitions régionales conforme en AuRA,
- Règlement sportif Ligue : à transmettre à la FFR avant le 15 juillet 2026.
- Obligations sportives : EdR et réserves à XV pour harmoniser dans toutes les Ligues métropolitaines.
- Nombre de qualifiés Ligue AuRA en Championnat de France : 6 en Fédérale 2 Féminines, et 2 en réserves R2/R3.
- Equipes 3 en compétitions régionales : exemple de Rumilly en AuRA. Souhait de la FFR d'avoir une analyse des licenciés M18 concernés sur plusieurs saisons.
- Doléances Ligue AuRA : 2 sujets mis sur la table à remettre en question : statut des coopérations de clubs et dispense démographique pour l'obligation EdR dans les Règlements Généraux FFR.

Correction Règlement sportif R2 concernant les obligations EDR

Catégories concernées : U8 à U14 et FU15

Validé à l'unanimité

2. Direction Technique de Ligue (J. Gardon)

- Préparation au concours Professorat de Sport de Manuel AVILA (DRAJES AURA + FFR)
- Point sélection AT6N U18G à Vichy ; qualification pour le tournoi final le WE prochain à Antony face à la Nouvelle Aquitaine et PACA
- Point sur la sélection U18F avec PACA, match face Italie U18 (lieu à confirmer)
- Programmer une Commission Régionale du Haut Niveau AURA avant Noël (régulation des flux des joueurs, relations inter clubs)
- 12 décembre matin = conférence autour de la dimension mentale avec Pierre GERAT et Michael CAMPO
- Point formations ADDICTIONS de novembre et décembre
- Point formation HABILITATION de FORMATEURS (en collaboration avec l'INEF) ; 29 présents, une formation importante pour la Ligue
- TNQC (relance CTC) ; chaque CTC doit relancer ses clubs éligibles
- Point ETR PACA CORSE séminaire de mai 2026
- Points M18F dans les clubs de l'APARE
- Journées Sécurité 25 26 ; les clubs de rugby loisir avec plaquage et ceux de R5 vont être suivis par les CTC

3. Secrétariat Général (O. Fournier)

a. Informations FFR / Ligue

- Blessure grave d'une joueuse du GUC en fédérale 1 féminine le 12 octobre, suite à un coup de genou dans le ventre. La joueuse est rentrée chez elle. Contact avec Dr Nicolas Dance et le le Secrétaire Général de la FFR pour d'éventuelles suites à donner.
- Demande d'aide du RC Chartreuse Neron pour refuser l'affiliation d'un joueur au sein du club pour problème de harcèlement.
- Présence aux Assemblée Générale d'Ardèche, de l'Ain et du Cantal.
- Réunion le 4 novembre avec la cellule d'aide aux clubs pour lutter contre les incivilités à Guilherand-Granges suite à des insultes de jeunes sur le terrain d'Aubenas lors du matches F-18 Ovalines Ardéchoises / Le Teil-SCOP
- Trophée du bénévolat à Paris : Les lauréats de la ligue sont Florence DARNAUD (Discipline Guilherand-Granges), Laure GEREMY (RC Montégut Besse), Philippe PAPPINI (RC Matheysin) et Jean-Jacques OLLIVIERI (CD69). La ligue doit prendre en charges les transports avant remboursement par la FFR.
- Demande de soutien pour l'ouverture d'une section sport étude à Aurillac : Thierry Reguillon travaille sur le sujet.

b. Changement de nom des associations mères du BAAR

Suites aux demandes de changement de nom des associations mères du BAAR Coopération, la FFR demande de séparer ces trois demandes de la demande de remonté des droits sportifs.

Après nouvelle discussion, les membres du Bureau Directeur réaffirment l'avis défavorable pour la confusion que cela va apporter sur le secteur.

4. Présidence (T. Tonnelier)

a. Informations FFR / Ligue

- Présent à l'Assemblée Générale du Cantal. Très belle Assemblée. Tous les clubs présents
- Présent à l'inauguration de la Maison du Sport à Issoire
- Souhait de lancement d'une procédure contre Frédéric Pourcel pour usurpation de signature, disparition de documents, tentative de vente de prestations. Validation à l'unanimité des membres présents pour un dépôt de plainte
- Tournoi Rugby Europe : aide confirmée de 10 000 € (au lieu des 20 000 € demandés). Décision de négocier à nouveau avec Rugby Europe.
- Réunion avec le Cabinet Comptable le 19/11 pour la clôture des comptes
- Réjane Clerc récompensée aux Oscars du Rugby Féminin à Bordeaux.

5. Direction Générale (C. Varvier)

- Contrat de travail pour Mathieu HONORIN prêt (CTC bassin 16). En attente de la confirmation de sa date d'arrivée.
- Lancement des inscriptions pour le tournoi des Sommets pour la participation d'une équipe salariés Ligue. Une communication sera envoyée aux salariés dans la semaine.

6. Performance Sociale (N. Janvier)

Présentation de la Soirée Label Club Engagé

Rappel :

- Outil mis en place par la FFR (2eme saison)
- 92% des clubs français inscrits dans le projet
- Clubs évalués sur 5 domaines, où ils obtiennent +/- de points selon leurs actions
- Résultats et classements disponibles sur la plateforme

Contexte :

- Mise en lumière des clubs souvent pour leurs performances sportives ;
- Projets Ligue pour développer leurs actions sociétales ;
- Clubs ont besoin de l'appui de la Ligue pour appuyer leurs projets auprès des collectivités ;
- Besoin de lien entre nos partenaires et nos clubs.
- Action proposée lors du séminaire à la Plagne dans le groupe de travail (action POS pour le pôle Performance sociale)

Objectifs :

- CLUB : Mettre en lumière les actions qu'il met en place auprès de ses collectivités
- LIGUE : Donner de la visibilité aux clubs et mettre l'engagement sociétal et social des clubs en avant
- MECENES : Mise en contact avec les clubs de la région
- COLLECTIVITES LOCALES : Prendre conscience du rôle du rugby dans les enjeux sociétaux de sa ville ; rugby = outil EDUCATIF, SPORTIF et CITOYEN

Projet : récompenser nos Clubs pour leur projet social et/ou sociétal lors d'une soirée inédite (26/02/2026)

Qui est récompensé ?

Prise en compte de deux classements sur la plateforme de la FFR pour le Label Club Engagé :

- Clubs dont l'équipe première évolue en REGIONALE (1, 2 ou 3)
- Clubs dont l'équipe première évolue en FEDERALE (1 ou 2)

Les 3 premiers clubs de chaque classement dans chaque catégorie du Label sont retenus.

SOIT : 5 catégories x 3 premiers clubs x 2 classements = 30 clubs nommés pour la soirée

Comment sont-ils départagés ?

Chaque club nommé doit présenter le projet qu'il a mis en place et qui a lui permis de récolter assez de points pour être à la tête du classement dans la catégorie concernée.

- Le CTC se rapproche du club pour identifier le dit-projet et s'assurer de sa bonne mise en place ;
- Le service communication de la Ligue se rend dans le club pour réaliser une vidéo de présentation du dit-projet.

Le XV du Territoire découvre chaque projet via les vidéos de présentation et vote pour le lauréat de chaque classement dans chaque catégorie.

Un prix spécial

Nos clubs dits "PRO" -dont l'équipe première évolue en TOP 14, PROD2, Nationale 1 ou Nationale 2- sont eux aussi concernés par le Label Club Engagé.

Pour féliciter les initiatives qu'ils mettent en place, et pour donner des idées aux clubs "moins structurés" de notre Ligue, un prix spécial sera remis au club pro présent à la tête du plus de catégories.

En chiffres

- 30 clubs (5 par club dont collectivité) = 150p
- 2 clubs "pro" = 10p
- XV du Territoire = 15p
- Sponsors soirée = 40p
- Comités Départementaux = 12p
- Ligue (25 CTC + 30 administratifs + 40 élus)
= environ 330 personnes
- Partir sur une soirée à 250 personnes

7. Questions diverses

- Thierry Tonnelier demande des explications sur la rencontre des présidents des clubs régionaux de secteur à l'occasion du match de Coupe d'Europe **LOU Rugby / Newcastle**. En plus de faire connaissance avec les nouveaux dirigeants et de présenter les actions du service communication, de l'IREF, du partenariat, de la location des structures gonflables. Invitation des CTC de secteur également.
 - 16h00 – Accueil et présentation des participants et des champs d'intervention de chacun
 - 18h00 – Match de Coupe d'Europe : LOU Rugby / Newcastle
 - 20h15 à 22h00 – Cocktail dînatoire et poursuite des échanges

Le projet est jugé intéressant et à travailler sur les autres MO mais le financement doit être mieux fléché (environ 40 personnes x 75€).

- Patrice Coignat demande la procédure pour la remise des médailles fédérales. Un courrier doit être envoyé par la commission des récompenses et bénévoles pour l'organisation d'une manifestation officielles.
- Stéphane Ferratier informe de la prolongation de l'arrêt de travail d'Adryen Traversa jusqu'au 31/12/25
- Compte tenu du pont du 11 novembre, le Bureau Directeur de la semaine prochaine est déplacé au mercredi 12.

Le Secrétaire Général,


Olivier FOURNIER